



*Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 03 juin 2015 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **LYON** (69) à :

AFFOU Sonia
ALI Fatima
GUYENON épouse RENAUD Florence
KHAÏR Justine
LAFFONT Faustine
LEVEQUE Manon
LIVIO Noémie
MOREL Eline
PRIEST Jimmy
ROCHE Julie
TAPONAT Noémy
ZAABANI Sabrina

Fait à Paris, le 03 juin 2015,
le président de jury,



Marc-André MALBERT